Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MOOREA FUND - EUROPEAN EQUITY QUALITY INCOME

Un compartiment de MOOREA FUND
Classe Institutionnelle USD (IU) - LU2108471207
Moorea Fund est agréé au Luxembourg et soumis au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Société de gestion : Société Générale Private Wealth Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs d'investissement

Le Compartiment Moorea Fund - European Equity Quality Income a pour objectif de dégager une plus-value du capital à long terme sur un cycle de 5 ans, principalement par le biais d'investissements dans un portefeuille d'actions européennes. L'objectif du Compartiment est d'identifier les sociétés qui présentent des caractéristiques de qualité et de revenu durables.

Politique d'investissement

En vue d'atteindre ses objectifs d'investissement, le Compartiment investira au moins 70 % de ses actifs dans des actions de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités économiques en Europe. Le Compartiment sera principalement investi dans des actions européennes de grande capitalisation (émises par des sociétés dont la capitalisation est d'au moins 5 milliards d'euros au moment de l'achat).

Le Compartiment vise à offrir un profil de rendement ajusté du risque plus régulier que celui du marché des actions européennes, en combinant à la fois des critères de sélection quantitatifs et une sélection fondamentale des valeurs.

La sélection fondamentale des titres s'appuie sur une analyse financière et extra-financière. L'analyse extra-financière est basée sur les données environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), couplée à une méthodologie de notation. L'intégration de ces critères vise à sélectionner les entreprises présentant les meilleures capacités et aptitudes pour atteindre leurs objectifs financiers tout en étant des entreprises citoyennes modèles sur les plans économique, politique et climatique difficiles d'aujourd'hui. Le portefeuille sera principalement investi dans des actions de sociétés présentant des facteurs de « haute qualité » : dividendes réguliers, grande visibilité sur les activités de l'entreprise, performance ajustée du risque régulière tout en limitant la volatilité au niveau du portefeuille.

Politique d'investissement durable : Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 concernant l'information sur le développement durable dans le secteur financier. Il applique la politique d'investissement durable de Société Générale Private Wealth Management S.A., disponible sur le site web suivant : www.sgpwm.societegenerale.com.
Le gestionnaire d'investissement prend en compte les facteurs ESG tout au long du processus d'investissement (recherche, sélection des émetteurs, construction du portefeuille), selon une combinaison d'approches de type exclusion et intégration de critères ESG.
Indice de référence : Le Compartiment est géré activement par rapport à l'indice de référence Stoxx Europe 600 Net Return. Afin d'éviter toute ambiguïté, l'indice de référence est utilisé pour l'objectif de surperformance.

Devise du compartiment

La classe IU est une part de capitalisation en USD.

Recommandation

La période d'investissement recommandée pour ce Compartiment est de 5 ans.

Fréquence de calcul de la valeur liquidative

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, tout jour ouvré entier au cours duquel les banques sont ouvertes au Luxembourg. L'investisseur peut obtenir le rachat de ses parts sur demande au plus tard à 12h00 le jour ouvré précédant le jour de valorisation.

Les actions sont capitalisées, par conséquent, sauf accord spécifique préalablement défini, aucun dividende ne sera distribué aux actionnaires.

Niveau de risque

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le processus d'investissement commence par la définition d'un budget de risque, en termes de volatilité, afin de rester conforme au profil de risque du Compartiment.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur de risque synthétique en raison de ses investissements en actions.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque et de rendement indiquée n'est pas garantie de rester inchangée et la catégorisation du Compartiment peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'un investissement est sans risque.

Le Compartiment peut également être exposé aux risques suivants, qui ne sont pas suffisamment pris en compte par les indicateurs de risque ci-dessus :

Risque de liquidité

Le Compartiment peut perdre de l'argent ou être dans l'incapacité de réaliser des plus-values s'il ne peut pas vendre un titre au moment et au prix les plus avantageux et celui-ci peut ne pas être en mesure de lever des fonds pour répondre aux demandes de rachat.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel se réfère à un échec ou à un retard dans le système, les processus et les contrôles du Compartiment ou de ses prestataires de services, lequel pourrait entraîner des pertes pour le Compartiment.

Risque de marché

La valeur des actions et des titres assimilables aux actions peut fluctuer en fonction des performances de chaque société et des conditions générales du marché.

Risque de concentration

Le Compartiment peut subir des pertes significatives s'il détient une position importante dans un investissement dont la valeur diminue ou qui est exposé à d'autres facteurs défavorables, y compris le défaut de l'émetteur.

Risque de change

Les fluctuations de taux de change peuvent avoir une incidence négative sur le rendement de votre investissement.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Aucun
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,50%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	10.00% de la surperformance par rapport à l'indice de référence Stoxx 600 Net Return.

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution du Compartiment. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Dans certains cas, ces frais peuvent être moindres. Vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Les frais d'entrée sont déduits avant que votre capital ne soit investi.

Ne sont pas inclus dans les frais courants :

- les commissions liées aux performances,
- les dépenses d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée / de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il vend ou achète des parts d'un autre OPCVM.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM indiquera le montant exact des dépenses encourues et le présent document sera mis à jour.

Pour de plus amples informations concernant ces frais, veuillez consulter la section « frais et charges » du prospectus, disponible au siège de MOOREA FUND, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

Performances passées

Le Compartiment n'ayant pas encore couvert une année civile complète, les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication pertinente des performances passées.

Les performances présentées dans le graphique ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le calcul de la performance future inclut l'ensemble des frais et commissions.

Moorea Fund - European Equity Quality Income Class IU a été créé en 2020.

Les performances du Compartiment ont été calculées en USD.

Informations pratiques

Dépositaire

Société Générale Luxembourg - 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Autres informations

Les investisseurs potentiels peuvent obtenir, gratuitement et sur demande, une copie du Prospectus et des Informations clés pour l'investisseur concernant le(s) Compartiment(s) dans le(s)quel(s) ils investissent ainsi que les états financiers annuels et semestriels de Moorea Fund et ses Statuts auprès du siège social de Moorea Fund, de la Société de gestion ou de la Banque dépositaire.
Les détails de la politique de rémunération mise à jour, comprenant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés sont disponibles sur : www.sgpwm.societegenerale.com.
Une copie papier de la politique de rémunération mise à jour sera disponible gratuitement sur demande.

Publication de la valeur liquidative

La valeur liquidative par action de chaque catégorie de chaque Compartiment est rendue publique au siège social de la Société et de la Société de gestion.
Elle est disponible chaque jour au siège du Dépositaire et en ligne sur : www.sgpwm.societegenerale.com.
Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion doivent être adressées à l'Agent de registre chez Société Générale Luxembourg (centre opérationnel : 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg).

Changement de Compartiment

Un actionnaire peut être autorisé, sous certaines conditions, à passer gratuitement d'un Compartiment à un autre ou d'une classe à une autre au sein du même Compartiment chaque jour de valorisation, par conversion des actions d'un Compartiment en Actions correspondantes de toute classe de l'autre Compartiment. La conversion de classes dans d'autres classes est soumise à certaines restrictions en raison des caractéristiques spécifiques des classes concernées. Pour de plus amples détails sur la façon de changer de Compartiment, veuillez consulter le Prospectus.

Réglementation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Société Générale Private Wealth Management S.A. ne peut être engagée que sur la base d'informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.